

Objet : Deuxième conseil de promotion des contrôleurs stagiaires

Les élus **CFDT-CFTC** concentreront leurs propos liminaires sur les sujets et les revendications propres à la scolarité des Contrôleurs stagiaires de Clermont-Ferrand, Lyon et Noisy-le-Grand.

La délégation **CFDT-CFTC** tient à saluer encore une fois, la bienveillance et la disponibilité des équipes pédagogiques vis-à-vis des contrôleurs stagiaires de ces écoles.

Malgré tout, les élus **CFDT-CFTC** constatent comme l'année dernière, une fatigue généralisée d'une majorité de stagiaires, s'accroissant avec l'avancée de la scolarité. La **CFDT** et la **CFTC** ont déjà évoqué ce sujet de la densité de la formation pédagogique, mais malheureusement, nous ne constatons aucune véritable évolution concernant l'allègement du rythme scolaire.

1. Problèmes liés aux modes de transport

Vous n'êtes pas sans connaître l'ampleur des mobilisations liées au projet de réforme des retraites et les différentes problématiques de transport rencontrées dans le cadre de ces journées de grève et de manifestation, par un grand nombre de stagiaires. Il est même possible que des actions de grève de transport reconductibles soient mises en œuvre dans ces prochains jours.

Or, la consigne donnée par l'ENFIP semble être la suivante : « les autorisations de suivre la formation en distanciel, seront données en fonction des problèmes de chaque stagiaire, qu'il doit expliciter et justifier de manière individuelle ».

Ne serait-il pas possible lorsque l'on connaît les problèmes de transport à venir, de faire en sorte que tous les stagiaires qui le souhaitent puissent suivre la formation prévue à distance, en laissant bien sûr l'opportunité à ceux qui logent à proximité ou qui ont une autre possibilité de venir en présentiel ?

Cela éviterait aussi aux services administratifs de gérer des demandes individuelles lorsque de tels dysfonctionnements dans les transports sont prévisibles.

2. les autorisations d'absence pour passer l'oral du concours externe IFIP

De la même manière, ne serait-il pas possible de donner une bonne fois pour toutes les mêmes consignes à toutes les écoles qu'il s'agisse des frais de déplacement des stagiaires ou de leur autorisation d'absence pour passer les épreuves d'oral du concours d'Inspecteur des Finances Publiques ?

N'est-il pas possible par exemple d'acter définitivement que les stagiaires qui bénéficieront des autorisations d'absence le jour de l'oral et la veille des épreuves, devront systématiquement être inscrits aux épreuves de remplacement dans les ENFIP, si ces jours-là correspondent à des jours de « colle » ?

Cela éviterait un stress inutile tant pour les stagiaires que pour les services administratifs des Enfip qui connaîtraient la procédure à suivre et les autorisations à octroyer en appliquant les seules consignes de l'administration centrale.

3. Pédagogie / Scolarité

Nous vous l'avons déjà indiqué l'année dernière, et nous le répétons, les élus Cfdt-CFTC ont recueilli auprès des stagiaires le souhait d'un contrôle continu des connaissances par cycles de compétences pour permettre une meilleure autoévaluation durant la formation. La planification régulière de TTA permettrait aussi une meilleure gestion des apprentissages.

Les contrôleurs stagiaires nous ont fait part lors des Heures mensuelles d'information, des problèmes qu'ils rencontrent notamment dans le cadre de la formation «cursus particulier », avec des formations comme le « Contentieux », le « Contrôle » ou les « Impôts Locaux » qui mériteraient d'être effectués systématiquement en formation présentielle plutôt qu'en autonomie en distanciel au regard de la complexité des notions à appréhender.

Par ailleurs, ils regrettent de ne pas avoir accès systématiquement aux bases école, pour les applications de la DGFIP. Même lorsque ces bases écoles sont utilisées, un seul stagiaire sur deux peut être apparemment habilité (information recueillie à l'ENFIP Lyon).

Est-ce que cette situation pourrait être améliorée dans le cadre d'une rénovation informatique tant prônée par cette même administration ?

4/ Rythme de la formation

Il est indéniable que le raccourcissement de la formation initiale a des effets néfastes sur la santé des stagiaires. Des stagiaires sont en arrêt maladie, ne supportant plus le rythme de la formation. Les UC sont vecteurs de stress. Les crises de larmes s'enchaînent. N'oublions pas que la formation initiale est une formation pour adultes qui ont le droit de choisir de ne pas passer leur soirée et leurs week-ends à potasser les cours. L'attractivité de la DGFIP passe aussi par une formation initiale studieuse certes mais avant tout sereine.

Les élus Cfdt-CFTC vous remercient de votre écoute et des réponses que vous ne manquerez pas d'apporter.

Contacts :

Christelle Desruelle, Lyon : christelle.desruelle@dgfip.finances.gouv.fr

Sébastien Borg, Noisy-Le-Grand : sebastien.borg@dgfip.finances.gouv.fr